

L'INFO BOURG



Le journal du Comité populaire Saint-Jean-Baptiste

Octobre 2006

Du nouveau au coeur
de l'Infobourg...... le journal du Centre
Famille Haute-Ville

LE TURLUTUTU

Que sont nos loisirs devenus?

Par Étienne Grandmont

La démolition de l'église Saint-Vincent-de-Paul, sur la côte d'Abraham, n'est pas passée inaperçue : les citoyen-nes du quartier Saint-Jean-Baptiste ont pu suivre en direct la fin d'un monument à travers lequel se sont cristallisées plusieurs luttes populaires depuis le début des années 1990.

L'église, et surtout le patro Saint-Vincent-de-Paul étaient l'espace communautaire par excellence dans le quartier. Le frère Sauvageau, sûrement le visage le plus connu lié à cette institution, aidait au financement public à coup de 25 cennes et de piastres ramassés auprès des petit-es épargnant-es et des habitué-es des tavernes et des bars de la ville... Les jeunes venaient y passer leurs journées entières : c'était le temps où toutes les familles des quartiers Saint-Jean-Baptiste et Saint-Roch avaient accès à des loisirs gratuits. La laïcisation faisant son chemin, la Ville de Québec se borna à transférer vers le centre Lucien-Borne des loisirs qui s'achetaient maintenant à la carte. On passait de l'universalité au clientélisme, une privatisation qui gardait hors des murs du nouveau centre les membres des familles les plus démunies.

À la fin des années 1980, l'avenir du patro et de l'église se pose en ces termes : l'espace doit-il être cédé à un promoteur privé, en l'occurrence la chaîne hôtelière Sheraton, ou doit-on y privilégier un projet à vocation sociale?

Un regroupement d'organismes et de personnes se forme sous la bannière S.O.S. Patro et présente un projet sérieux. Il s'agit de réaménager les bâtiments existants pour créer trois centres en un:

un centre culturel dans l'église (comprenant une salle de cinéma de répertoire, une salle de spectacle de 400 places et un centre d'apprentissage des arts), un centre communautaire (CKRL et le CLSC Haute-ville s'étaient montrés intéressés) et un projet résidentiel comprenant du logement social. S.O.S. Patro reçoit même l'appui politique du Rassemblement populaire (RP), en voie de remporter un premier mandat à Québec avec, comme chef, Jean-Paul L'Allier. L'affaire semble donc dans la poche pour les militant-es de S.O.S. Patro.

Coup de théâtre à l'hôtel de ville! Aussitôt élue, la nouvelle administration L'Allier change son fusil d'épaule et adopte un règlement ouvrant la porte à une utilisation exclusivement commerciale des terrains couverts par l'église et le patro. Seulement cinq dissident-es du RP votent contre les propositions de l'exécutif : Winnie Frohn, de Saint-Jean-Baptiste, Réjean Lemoine, de Saint-Roch, et Alain Delmaide, Francine Roberge et Donald Baillargeon. Ce coup bas du RP marquera le début de son éloignement de sa base, lui qui émergeait du désir de faire de la politique municipale autrement.

L'histoire donnera quand même raison aux tenant-es du privé puisqu'un hôtel de luxe verra le jour. Mais est-ce d'un hôtel de luxe dont le quartier avait vraiment le plus besoin? N'avons-nous pas déjà le Palace

Démolition de l'église Saint-Vincent-de-Paul



Royal, le Hilton, le Delta et bien d'autres, sans compter les innombrables couettes et cafés qui semblent se multiplier comme des champignons? Notre quartier n'est pas à l'abri du triste sort du Vieux-Québec: devenir un autre Walt Disney. De plus en plus de logements sont transformés en copropriétés quand ce n'est pas carrément en «appartement-hôtel» loués aux riches touristes qui n'ont que faire d'un quartier populaire vivant. Le souvenir de celui-ci est bien suffisant... Le tourisme de masse apporte de l'argent neuf, certes, mais il s'agit là d'une économie très fragile (rappelez-vous le SRAS à Toronto en 2003!) qui crée certes des emplois, mais précaires, pour la plupart. On peut aussi présumer que la présence d'un hôtel de cette envergure aura une influence à la hausse sur les loyers des logements des rues avoisinantes.

Beaucoup de bénéfices pour les gros proprios, rien pour le quartier... Le frère Sauvageau doit se retourner dans sa tombe!



Photos Étienne Grandmont

- Dans ce numéro - Dans ce numéro - Dans ce numéro - Dans ce numéro - Dans ce numéro - Dans ce numéro - Dans ce numéro - Dans ce numéro - Dans ce numéro - Dans ce numéro -

Explosion de la valeur foncière
dans le quartier
en page 3

Le scandale
de l'allocation-logement
en page 6

Portrait d'une citoyenne du faubourg
Lilianne Jodoin
en page 13

C'est arrivé près de chez vous!

Réclame ta rue - Le 4 septembre se tenait la quatrième édition de Réclame ta rue. Des centaines de personnes ont marché dans Saint-Roch avant d'occuper l'intersection Charest et Langelier. Les participant-es envahirent ces rues normalement dédiées à l'automobile pour les transformer en espace de création et de revendication, libre des règles conventionnelles.



Fête d'automne - Le 16 septembre dernier, le parc Berthelot a été le théâtre de la désormais traditionnelle Fête d'automne organisée par le Comité populaire et le Centre Famille. L'épluchette, la musique, l'animation et les films ont une fois de plus fait le bonheur des petit-es comme des grand-es.

Manifestation pour la paix - Une fois de plus, le Faubourg a été le théâtre de nombreuses manifestations pacifistes cet été. Ici une photo prise sur la rue Saint-Jean lors de la marche du 29 juillet contre l'agression israélienne au Liban.



Photos Nicolas Lefebvre Legault

En ville sans ma voiture Pas juste le 22 septembre!

Par Véronique Laflamme*

Le 22 septembre dernier, dans le cadre de la journée «En ville, sans ma voiture», une partie du Vieux-Québec était fermée à la circulation automobile. Or, ce jour-là, comme tous les autres jours de l'année, le faubourg a continué d'être envahi par la circulation de transit. Les résident-es impliqué-es dans le comité d'aménagement urbain du Comité populaire ont profité de cette journée mondiale pour souligner que la région métropolitaine de Québec est plus que jamais dépendante de l'automobile et que la situation s'aggrave plutôt que de s'améliorer.

Mettons fin à la circulation de transit au centre-ville!

Ainsi, des rues telles que d'Aiguillon, Sainte-Marie et Lavigueur, où habitent de nombreuses familles, sont envahies chaque jour ouvrable, de 15h30 à 17h30, par une meute agressive d'automobilistes en transit. Il faut y vivre pour prendre conscience du danger, de la menace pour les enfants et pour sentir toute l'agressivité ambiante! Afin d'améliorer la situation des utilisateurs et utilisatrices de transports actifs, le comité d'aménagement urbain a conçu l'an dernier un projet-pilote très concret de rue partagée permettant



Photo Nadine Davignon

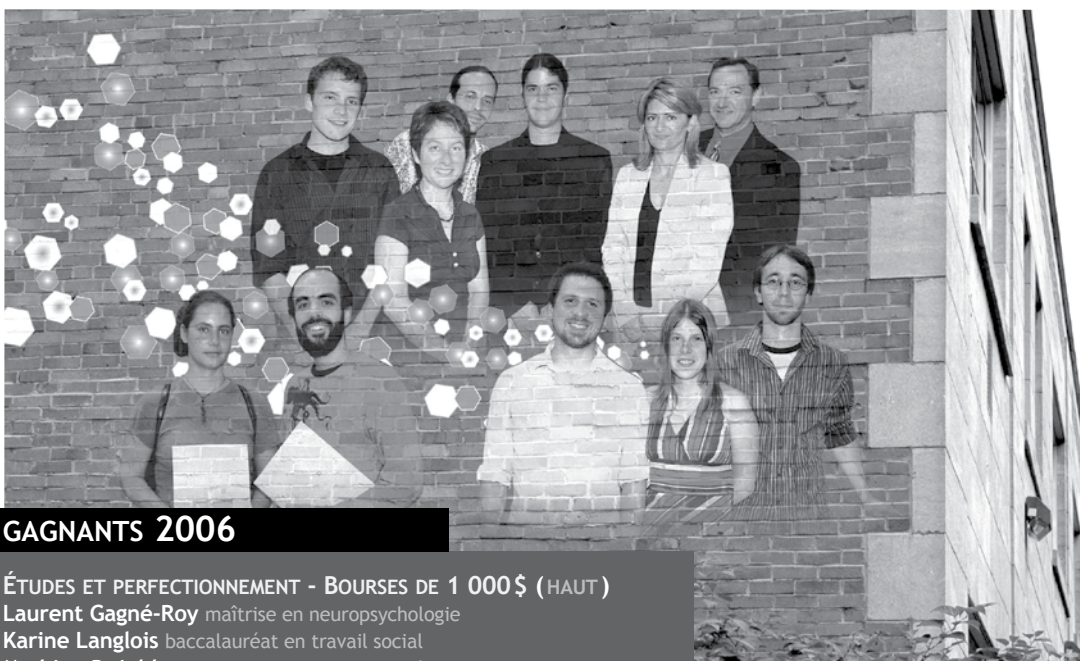
de sécuriser l'accès à la rue pour tous et toutes. Cette année, les membres du comité veulent faire de la circulation de transit une de leurs priorités afin de trouver des solutions qui permettront de régler le problème un jour.

À plus grande échelle, une des alternatives avancées par le Comité populaire Saint-Jean-

Baptiste est la gratuité du transport en commun. Même si cette position semble utopique, différentes villes ont adopté cette mesure, certaines dans leur centre-ville seulement, d'autres sur l'ensemble de leur territoire. Des exemples : Colomiers, Compiègne, Vitry et Châteauroux en France; Hasselt et Mons en Belgique; Portland aux États-Unis. La ville de Hasselt, qui compte 68 000 habitant-es, a rendu son système de transport en commun complètement gratuit en 1998. Cette décision a été prise afin de décongestionner les routes, d'assurer la mobilité des citoyen-nés, de favoriser l'implantation de rues piétonnes au centre-ville et d'augmenter la cohésion sociale de la société. Les résultats se sont avérés très positifs : l'embarquement est accéléré, le nombre de passager-es s'est multiplié par dix, quelques places réservées à l'automobile ont été reconverties en espaces publics et les commerces du centre-ville ont vu leur chiffre d'affaires augmenter de façon significative. Qu'attend Québec?

*pour le comité aménagement urbain.

Bourses jeunesse « Assure ton ascension »



GAGNANTS 2006

- **ÉTUDES ET PERFECTIONNEMENT - BOURSES DE 1 000 \$ (HAUT)**
Laurent Gagné-Roy maîtrise en neuropsychologie
Karine Langlois baccalauréat en travail social
Mathieu Bujold doctorat en anthropologie médicale
Martin Blanchet stage orchestre philharmonique de Philadelphie
Cynthia Guay DEC en biologie
- **PROJETS CULTURELS - BOURSES DE 2 500 \$ (GAUCHE)**
Nathalie Gaudreau Artéfactuel - fouille archéologique à Cap Tourmente
Sylvio-Manuel Arriola Théâtre de l'Urd - Les grenouilles et les parapluies
- **DÉMARRAGE D'ENTREPRISE - BOURSE DE 5 000 \$ (DROITE)**
Philippe Lemieux, Caroline Champagne et Sébastien Dupuis
L'Atelier de lutherie Moustache

Desjardins
Caisse populaire de Québec

SAINT-JEAN BAPTISTE VIEUX-QUÉBEC

Deux adresses, une seule Caisse.

550, rue Saint-Jean
19, rue des Jardins
522-6806

www.desjardins.com/caissedequebec

Explosion de la valeur foncière

Le quartier en prend pour son rhume!

Par Nicolas Lefebvre Legault

Impossible d'échapper aux nouvelles concernant le nouveau rôle d'évaluation foncière de la Ville de Québec, c'était dans tous les médias à la mi-septembre. Vous pensez que ça ne nous concerne pas? Détrompez-vous! Les hausses de taxes se traduisent systématiquement en hausses de loyer.

Malgré la couverture médiatique mur à mur, il était très difficile de se faire une idée précise de ce qui nous attend concrètement dans Saint-Jean-Baptiste. *L'Infobourg* a voulu savoir. Ça regarde mal...

Explosion de la valeur foncière...

Le fait saillant du nouveau rôle d'évaluation, c'est l'explosion de la valeur foncière à Québec. La hausse globale de la valeur foncière est de 30,8%. C'est surtout le secteur résidentiel qui écope puisque sa valeur a augmenté de 37,6%, tandis que le secteur des commerces et des services n'a augmenté que de 19,9%. La cause de cette explosion est à chercher du côté de l'effervescence du marché immobilier. Il faut notamment savoir que le rôle est basé sur la valeur du marché au 1^{er} juillet 2005, alors que l'immobilier atteignait des sommets. (Ça s'est calmé depuis.)

... dans les quartiers centraux

La hausse de la valeur foncière n'est pas égale sur l'ensemble du territoire de la ville. Si on exclut le Vieux-Québec et le Cap-Blanc, qui évoluent dans une classe à part, la hausse des valeurs a été plus marquée dans les quartiers populaires du centre-ville. La valeur du secteur résidentiel a augmenté de 42,1% dans Saint-Roch et dans Limoilou, de 40,8% dans Les Saules et de 41,8% dans Saint-Jean-Baptiste, alors que la moyenne générale est de 39,9%.

Un signe clair de gentrification

Les groupes populaires qui parlent de gentrification du centre-ville depuis quelques années voient leur pronostic confirmé par le nouveau rôle d'évaluation foncière. Quand la valeur foncière augmente plus vite dans Saint-Jean-Baptiste que dans Montcalm (et Sainte-Foy!), c'est le signe que le quartier est très convoité et qu'il est victime d'une bulle spéculative. Qui va pouvoir s'installer dans le quartier quand on sait que la valeur des maisons unifamiliales a augmenté de 60%, alors qu'elle n'a augmenté que de 40%

Qu'est-ce que le rôle d'évaluation foncière?

Les municipalités tirent l'essentiel de leurs revenus (80%) d'un impôt sur la valeur des immeubles : la taxe foncière. La taxe foncière est un impôt sur la valeur des propriétés présentes sur le territoire d'une ville et non un impôt sur la consommation des services municipaux. Le rôle d'évaluation foncière, c'est le livre dans lequel est inscrite la valeur des différentes propriétés du territoire. C'est à partir des valeurs inscrites dans le rôle que les villes calculent les comptes de taxes. Tous les trois ans, les villes produisent un nouveau rôle. Les valeurs inscrites sont basées sur la valeur d'échange des propriétés et non sur le prix payé par le propriétaire, c'est-à-dire que ce qui intéresse la ville, c'est de savoir à combien un-e propriétaire pourrait vendre sa maison et non ce qu'il ou elle pense qu'elle vaut réellement. C'est pourquoi l'on dit souvent que c'est Remax qui détermine le rôle d'évaluation foncière plutôt que la valeur réelle d'une maison.

dans le reste de la ville?

Hausse des comptes de taxes dans le quartier

La Ville de Québec a dit dans un communiqué qu'elle ne profiterait pas de la hausse de la valeur foncière pour augmenter ses revenus. Le message est clair : la facture de taxes moyenne restera sensiblement la même. Sans connaître tous les détails des plans du comité exécutif, Pierre Maheux, le conseiller du district, nous a appris que la hausse moyenne de la valeur serait sans doute le barème utilisé pour déterminer le niveau de taxation. Cela veut dire que pour aller chercher sensiblement le même revenu qu'avant, la Ville va sans doute baisser le pourcentage de taxation proportionnellement à la hausse globale de la valeur foncière. Les propriétés qui sont en bas de la moyenne subiraient donc des baisses de comptes de taxes; celles qui sont en haut des hausses. Comme la hausse moyenne de la valeur foncière dans le quartier, toutes catégories d'immeubles confondues, est au-dessus des moyennes, il faut s'attendre en général à des hausses de comptes de taxes. La question est de savoir à quoi on va nous comparer : à la nouvelle ville de Québec ou à l'ancienne ville de Québec? La différence est de taille puisque l'écart avec la moyenne passe parfois du simple au double (voir tableau)...

Hausse moyenne de la valeur foncière dans le quartier mise en perspective

	Saint-Jean-Baptiste	Ancienne ville	Écart	Nouvelle ville	Écart
Résidentiel	41,8%	39,9%	1,9%	37,6%	4,2%
1 logement (maison)	59,3%	42,9%	16,4%	39,3%	20%
6 à 9 logements	53,4%	44,3%	9,1%	42,3%	11,1%
10 à 19 logements	49,0%	38,6%	10,4%	38,5%	10,5%
20 à 29 logements	46,1%	31,7%	14,4%	33,8%	12,3%

Les loyers aussi

À moins d'avoir un propriétaire vraiment cool (ou pas à ses affaires), toute hausse de taxe se traduit par une hausse de loyer. Même les coopératives et les OBNL sont obligés de traduire les hausses de taxes par des hausses de loyer. Bref, les taxes municipales, ça touche tout le monde! Il faut faire attention, toutefois, pour ne pas s'en faire passer de petites vites. Premièrement, les hausses de comptes de taxes ne sont jamais uniformes; elles sont déterminées immeuble par immeuble. Ainsi, même si les comptes de taxes augmentent en général dans le quartier, il se peut très bien que celui de certains propriétaires baissent. Deuxièmement, la Régie du logement n'autorise qu'une augmentation de loyer de 0,6% pour chaque tranche de 5% d'augmentation de taxes municipales. Donc, si les taxes d'un propriétaire augmentent de 15%, il ou elle peut refiler une augmentation



de loyer de 1,8% (qui s'ajoute à l'augmentation de base pour donner une augmentation finale de 3, 4 ou 5%) mais pas plus. Soyons vigilantes (en passant on peut maintenant avoir l'heure juste sur les taxes réellement payées par un proprio en visitant le site web de la Ville).

Ça profite à qui?

À part les spéculateurs, personne ne profite de la situation actuelle. À moins de vouloir vendre sa maison ou son immeuble à appartements, les hausses d'évaluation foncière sont un fardeau pour tout le monde et se traduisent par un appauvrissement généralisé (alors qu'elles devraient être le signe d'un enrichissement). Contrairement à l'impôt sur le revenu ou à celui sur les gains en capital, qui est basé sur ce qu'a effectivement gagné une personne dans l'année (ou plutôt sur ce qu'elle a déclaré), l'impôt foncier est basé sur une richesse à venir. Ce n'est pas parce que la valeur d'une propriété a augmenté que le ou la propriétaire (ou le ou la locataire) est plus riche pour autant. Une hausse comme celle que nous venons de recevoir risque de pénaliser lourdement certaines catégories de résidents (les retraités, par exemple, qui risquent de voir leurs frais augmenter radicalement même si la maison est payée depuis longtemps). Dans ce contexte, l'impôt foncier n'est pas équitable et tend à renforcer la ségrégation spatiale en fonction du revenu (i.e. les riches dans un quartier, les pauvres dans un autre).

Il serait grand temps de revoir le mode de financement des villes dans une perspective de plus grande équité. L'abolition de l'impôt foncier et son remplacement par un impôt basé sur le revenu - quitte à introduire une taxe salée sur le gain de capital au moment de la vente d'une propriété - serait beaucoup plus équitable pour l'ensemble des contribuables.

FAITES VALOIR vos DROITS!

www.avocatcharronbl.qc.ca
avocatcharronbl@videotron.ca



Recours collectif
Droit de la copropriété
Congédiement
Contrat d'union et de séparation
Technologies de l'information

280, rue Saint-Jean
Québec (Qc) G1R 1P1

Téléphone: 418 204-6639
Télécopieur: 418 204-6689

Quelle communauté gaie à Québec?

Par Olivier Poulin

Quelques semaines après la seconde édition réussie de la Fête Arc-en-ciel de Québec, force est de constater que la communauté gaie de Québec a retrouvé sa traditionnelle discrétion, cantonnée au faubourg Saint-Jean-Baptiste, bien loin d'un village gai comme à Montréal. Si les festivités de la fierté gaie pendant la fin de semaine de la fête du travail ont bénéficié d'un accueil populaire et d'une couverture médiatique presque sans précédent, leur influence réelle sur le dynamisme et la reconnaissance de la communauté gaie tarde à se faire ressentir.

Une Fête Arc-en-ciel pertinente et diversifiée, mais après?

Du 1^{er} au 4 septembre derniers, les activités célébrant la diversité sexuelle à Québec ont fait le bonheur de milliers de festivalier-es. La soirée de lancement, la rue Saint-Jean piétonne et animée, les spectacles de Joan Bluteau et de personnalités féminines en plein air, les partys *Encore* et *Sapho* et la projection du film *C.R.A.Z.Y.* ont mis en lumière certains aspects de la culture gaie en vue de diminuer l'ignorance et la discrimination.



Malgré l'absence volontaire de défilé, les célébrations de la fierté gaie auront également permis de solidariser et de dynamiser la communauté gaie et lesbienne de la vieille capitale, trop souvent isolée, voire conservatrices. En effet, quelle place, quels projets pour les gais et lesbiennes à Québec, en dehors du *Gay Pride* et du traditionnel milieu des bars ou des organismes communautaires?

Au-delà du caractère tranquille du royaume québécois des fonctionnaires, comment expliquer la fuite des jeunes gais et lesbiennes vers Montréal, faute de milieu intéressant ici? S'il reste encore des mentalités à changer dans la population en général, la communauté gaie de Québec doit se prendre en main pour évoluer vers la reconnaissance, pas nécessairement vers ce que d'aucuns appellent le ghetto gai montréalais, mais vers une communauté urbaine qui intègre vraiment les gais et les lesbiennes, sans hypocrisie. Espérons que la tenue à Québec en mai 2008, en plein 400^e anniversaire, de la Conférence mondiale de l'Association internationale des gais et lesbiennes sera *parte de la solución*.

Une reconnaissance publique insuffisante

Le bouclage financier de la Fête Arc-en-ciel 2006 tient du miracle! À part Agnès Maltais et la Ville de Québec, aucune subvention publique n'a été accordée aux célébrations de la fierté gaie dans la capitale nationale, malgré des demandes répétées. À l'heure actuelle, le financement des célébrations repose presque exclusivement sur la généreuse contribution de commanditaires privés. Notons que dans un souci de transparence, le bilan financier détaillé de l'événement sera dévoilé en même temps que celui du Festival d'art gai de Québec lors d'une assemblée publique le 10 novembre au 780 rue Sainte-Clair.

Démystifier l'homosexualité chez les jeunes

Par Marilyn Lessard*

On dit la société québécoise plus tolérante et plus ouverte qu'avant par rapport à la diversité sexuelle. Pourtant, les jeunes homosexuels-les ont toutes les misères du monde à s'accepter et à se faire accepter par leurs pairs. La question se pose alors : les jeunes sont-ils homophobes et, si oui, comment y remédier?

L'homophobie chez les jeunes

La moitié des gars et 2% des filles seraient mal à l'aise à l'idée de réaliser un travail scolaire avec un garçon gai, selon une enquête exploratoire sur l'homophobie réalisée en 2005 dans les milieux jeunesse de la région de Québec par le GRIS-Québec. On y apprend également que 29% des élèves seraient mal à l'aise si leur meilleure amie était lesbienne, soit 37% des filles et 21% des garçons. Avoir un meilleur ami gai cause un malaise à 18,5% des élèves, soit à 16% des filles et à 21% des garçons. Ces quelques statistiques démontrent que l'homophobie est encore bien présente dans les milieux jeunesse et qu'il est nécessaire d'informer nos jeunes. Les préjugés naissent généralement d'un manque d'information ou d'une fausse éducation et nous devons pallier cette lacune.

C'est là que GRIS-Québec intervient. L'impact général des démystifications se traduit par un changement d'opinion favorable à l'homosexualité chez 10 à 15% des élèves, dans la majorité des scénarios soumis aux participants-es. C'est en éduquant et en informant que nous deviendrons une société encore plus ouverte pour les personnes de la diversité sexuelle.

Le GRIS-Québec

Le GRIS-Québec est un organisme de sensibilisation et d'éducation ayant pour mission de démystifier l'homosexualité et la bisexualité auprès de la population de la région de Québec et plus particulièrement dans les milieux fréquentés par les jeunes. Depuis maintenant 10 ans, l'organisme a rencontré plus de 35 000 jeunes de la région.

Réalisées principalement dans les écoles et les milieux jeunesse de la région de Québec, les démystifications du GRIS-Québec sont données sous forme de témoignages par des bénévoles gais, lesbiennes, bisexuels ou bisexuelles spécialement formés-es pour ces formes d'interventions. Par cette approche, nous désirons non seulement informer et sensibiliser les personnes rencontrées afin de diminuer tabous et préjugés mais aussi offrir un soutien à ceux et celles qui vivent difficilement leur orientation sexuelle. Nous faisons connaître les différentes ressources offertes dans leur région.

Pour de plus amples renseignements, contactez le GRIS-Québec au 523-5572 ou visitez le www.grisquebec.org.

* intervenante sociale à GRIS-Québec

Communiqué

Mai 2008 : un rendez-vous

Du 14 au 20 mai 2008, la ville de Québec sera l'hôte de la XXIV^e Conférence de l'Association internationale des gais et lesbiennes (ILGA). La communauté altersexuelle de Québec est déjà à pied d'œuvre pour planifier l'organisation des activités et l'accueil des 2 500 congressistes prévu-es. Plusieurs bénévoles seront nécessaires pour que cette conférence connaisse du succès.

Cette conférence ne s'adressera pas uniquement aux militant-es de la communauté gaie, mais bien à l'ensemble de la population. C'est un moyen efficace pour briser les tabous en lien avec l'orientation sexuelle. C'est aussi un outil d'information permettant l'avènement

d'une société plus inclusive. Toutes les sphères de la société seront représentées lors de cet événement : le milieu gouvernemental, les commissions scolaires, les corporations professionnelles, les chambres de commerce, ainsi que les associations patronales et syndicales, pour n'en nommer que quelques unes.

C'est sous le leadership de la CGLQ que la ville de Québec a été choisie pour tenir cette conférence en 2008. Non seulement cela coïncide-t-il avec le 400^e anniversaire de la ville de Québec, mais aussi avec le 30^e anniversaire de l'ILGA et de l'inclusion, dans la charte québécoise, de la prohibition de l'orientation sexuelle comme motif de

discrimination. La CGLQ souhaite ardemment des retombées positives pour la communauté altersexuelle de Québec.

Pour obtenir plus d'informations et/ou participer à cet événement international, prière de contacter les responsables au (418) 523-2609 ou par courriel à direction@cglq.org.



La coop du Faux-bourg a 30 ans

Le 26 août dernier, la Coopérative d'habitation du Faux-bourg, première à être fondée dans la haute-ville de Québec, a célébré ses trente années d'existence.

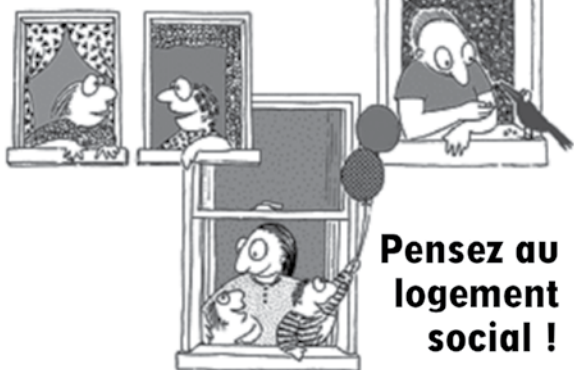
Cet organisme a toujours fait preuve d'un dynamisme exceptionnel. Fondée en 1976 et d'abord située sur la rue Latourelle, la coopérative comprend aujourd'hui six maisons dans le quartier Saint-Jean-Baptiste. Ses membres ont investi énergie et cœur pour rénover les 26 logements qu'ils et elles habitent, corvées après corvées. Ils et elles ont ainsi contribué au maintien du patrimoine immobilier et participé activement à l'essor communautaire et économique du quartier. Les membres de cette coop se sont impliqués dans les milieux communautaire (comités de citoyens et de citoyennes, groupes de femmes, etc.) et coopératif (garderies-coop, coopératives d'alimentation, de travail, financière, etc.) du quartier, en plus d'être membre de la Fédération des coopératives d'habitation de Chaudière-Appalaches (FECHACQ) depuis sa fondation, il y a 25 ans. C'est près d'une cinquantaine de personnes



qui habitent aujourd'hui cette coopérative, dont plusieurs membres-fondateurs.

C'est donc avec grande fierté et enthousiasme qu'a été organisée une journée de célébration! Au programme de l'événement : une tournée historique des maisons afin de relater les contributions de tant de gens et de raconter une partie de l'histoire d'un quartier en mouvance. La journée s'est terminée par un festin et une fête accompagnée de musiciens à la tour Martello, vestige historique du quartier.

Vous avez besoin d'un logement ?



Pensez au logement social !

www.compop.net/logement-social

Application de la loi antitabac L'air du temps

Par Marline Côté

Les impacts de la nouvelle législation antitabac n'auront pas eu l'ampleur ni la nature anticipées pour les bars du faubourg Saint-Jean. Dans le quartier, les recettes et la clientèle ne se sont pas évanouies en même temps que la fumée de cigarette le 31 mai dernier. *L'Infobourg* s'est intéressé au bilan d'un premier été d'air pur obligé et aux perspectives hivernales de quelques tenancier-es du quartier.

Avec une clientèle composée aux trois quarts de fumeurs et de fumeuses bien serré-es dans une vieille bâtisse peu ventilée, le bar le Sacrilège a longtemps projeté l'image d'un lieu enfumé. Du panache de fumée sortant à grandes effluves par la porte d'entrée, il avait d'ailleurs hérité du titre officieux et bien mérité de fumerie.

L'approche de l'entrée en vigueur des changements de la Loi québécoise sur le tabac n'était donc pas sans inquiéter

Benoît Mercure, propriétaire du Sacrilège. Le président de l'Union des tenanciers de bars du Québec (UTBQ), Peter Sergakis, présageait d'ailleurs les pires scénarios. Chute drastique de la fréquentation et réduction du taux de consommation des boissons : l'entrée en vigueur de la loi porterait un coup fatal à l'industrie, selon lui.

Or, quatre mois plus tard, le Sacrilège, le Fou-Bar et le Pub le Nelligan's nous apprennent que la brise législative devant balayer leurs revenus n'aura pas soulevé les tourbillons envisagés. Les chiffres d'affaires sont demeurés constants et la clientèle est restée stable comparativement à l'an dernier. «Les gens ont simplement changé leurs habitudes. Ils vont fumer dehors ou sur la terrasse, constate M. Mercure. Et finalement, je ne peux pas dire qu'il y a moins de monde que les étés d'avant.»

Même son de cloche au Fou-Bar et au Pub le Nelligan's, malgré l'absence de terrasse. «C'est tellement semblable que même les non-fumeurs qui chialaient contre la fumée de cigarette ne viennent pas plus depuis que ça ne fume pas!», commente Lili Jodoin du Fou-Bar. Les

bilans de ces trois bars de la rue Saint-Jean s'alignent donc avec les chiffres de Statistiques Canada, qui estime que les ventes pour les débits de boisson de l'ensemble de la province ont enregistré une hausse globale de 1% en juin 2006 par rapport à juin de l'an dernier.

Il est cependant encore tôt pour mesurer l'impact réel de la législation, croit M. Mercure. «Les effets de la

loi vont vraiment se faire sentir avec l'arrivée de l'hiver et ce n'est pas le froid qui va augmenter la clientèle. C'est sûr sûr.» Chacun à leur manière, ils recherchent donc de nouvelles idées pour se démarquer. «On n'a pas le choix de maintenir une ambiance originale, avec de la musique, de la nouveauté, explique M. Peter Farrell du Pub le Nelligan's. Les bars ne pourront plus se contenter de n'offrir que de la boisson à leurs clients.»

Résultats : les client-es du Sacrilège pourront profiter de la terrasse plus longtemps cet automne, grâce à un système de chauffage extérieur dont le bar

s'est récemment doté. Au Pub le Nelligan's et au Fou-Bar, on offrira des activités et des spectacles originaux et variés.

Si changements il doit y avoir, ils seront probablement bien plus sociologiques qu'économiques, peut-on déjà constater. Partout, on relève une nouvelle dynamique, la naissance de codes sociaux insolites. Un va-et-vient constant aux sorties, une clientèle plus jeune et la disparition progressive des vieux de la vieille incapables de s'empêcher de fumer. Bref, une rue Saint-Jean plus animée et des rencontres fortuites sous un ciel étoilé.

En somme, les propriétaires des bars le Sacrilège, le Fou-Bar et Pub le Nelligan's sont optimistes. Et si la nouvelle législation doit venir cet hiver ternir leurs bilans financiers, elle aura eu l'avantage de les obliger eux-mêmes, fumeurs et fumeuse invétéré-es, à moins fumer. Comme quoi M. Mercure, M. Farrell et Mme Jodoin préfèrent voir la vie en rose poumon plutôt qu'en gris cendrier.



Depuis 23 ans, le carrefour de vos rencontres sociales et culturelles,

EXPOSITIONS

MARDI-JAZZ ↗

Les Douces Heures BORÉALE

les théâtreries... 4 à 8

"Pique-Assiettes"

Concerts

Baby foot
Dard

FOU-BAR
FOU-BAR
FOU-BAR

FOU-BAR 525, rue St-Jean, Québec, 525-1987

Le scandale de l'allocation-logement

Par Nicolas Lefebvre Legault

Scandale : en pleine crise du logement, le gouvernement du Québec économise 15 millions\$ par année sur le dos des locataires les plus pauvres.

Depuis 1987, le programme d'allocation-logement permet aux familles avec enfants, ainsi qu'aux personnes de plus de 55 ans d'obtenir, à certaines conditions, une aide financière pouvant aller jusqu'à 80\$ par mois pour payer le loyer. Normalement, avec les hausses et la pénurie que vit la province depuis cinq ans, les coûts d'un tel programme d'aide devraient exploser. Or, il n'en est rien : le programme coûte aujourd'hui 15,4 millions\$ de moins qu'avant la crise. Depuis 1998, Revenu Québec a réussi le tour de force de réduire de 40% le nombre de familles recevant de l'allocation-logement.

Un programme «clandestin»

Comment le gouvernement procède-t-il pour en arriver à ces résultats? Principalement en ne faisant aucune publicité sur le programme qui est, pour ainsi dire, clandestin. Aucune information systématique auprès des gens les plus susceptibles d'y avoir droit n'est faite. Le gouvernement distribue les dépliants d'information au compte-goutte et refuse de diffuser les formulaires de demande. Si des ménages le connaissent, tant mieux pour eux. S'ils ne le

connaissent pas, ça fait autant d'argent économisé pour le gouvernement.

Mais il y a pire encore. Avant 1997, les familles assistées sociales avaient automatiquement droit à une allocation-logement si elles payaient un loyer admissible. Ce n'est plus le cas maintenant. Plusieurs familles sont ainsi privées d'un revenu auquel elles auraient autrement droit.

«On peut vous aider à payer votre loyer»... mais on ne vous le dira pas!

Le Front d'action populaire en réaménagement urbain (FRAPRU) et le Comité populaire Saint-Jean-Baptiste mènent actuellement campagne sur la question de l'allocation-logement. Ils réclament que le gouvernement fasse davantage de publicité autour de l'allocation-logement ou mieux encore : qu'il accorde automatiquement cette aide aux ménages qui y ont droit sur la base de leurs rapports d'impôt. Il est également temps

que le gouvernement revoie les paramètres du programme qui, malgré la hausse du coût de la vie, n'ont pas été indexés depuis dix ans, celui des loyers en particulier. À leur avis, le gouvernement devrait augmenter les seuils de revenus admissibles et les montants d'aide accordés. Enfin, ils jugent discriminatoire l'exclusion des couples sans enfants et des personnes seules de moins de 55 ans qui comptent pourtant parmi les ménages rencontrant les plus grandes difficultés à se loger.

Allocation-logement : Et si vous y aviez droit ?







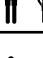



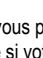
L'ALLOCATION-LOGEMENT offre une aide financière à des ménages à faible revenu qui consacrent une part trop importante de leur budget pour se loger :

- les personnes seules âgées de 55 ans ou plus;
- les couples dont l'un des conjoints est âgé de 55 ans ou plus;
- les familles (travailleurs, étudiants, prestataires de la sécurité du revenu ou autres familles à faible revenu) ayant au moins un enfant à charge.

L'ALLOCATION-LOGEMENT s'adresse aux propriétaires, aux locataires, aux chambreurs ainsi qu'à toute personne qui partage un domicile avec un ou plusieurs occupants. Des conditions particulières s'appliquent aux immigrants.

L'ALLOCATION-LOGEMENT tient compte du nombre de personnes dans votre ménage, du type de ménage, de vos revenus et de votre loyer mensuel. L'aide financière accordée peut atteindre 80\$ par mois.

Si vous croyez que vous êtes admissible, vous devriez vous adresser au ministère du Revenu du Québec au (418) 652-7020.

Nombre de personnes dans votre ménage	Votre type de ménage	Votre loyer (1) est supérieur à	Le revenu annuel (2) de votre ménage est inférieur à
 (3)	Chambreur âgé de 55 ans ou plus habitant une maison de chambres	198\$	16 480\$
	Chambreur avec un enfant à charge habitant une maison de chambres		
	Personne seule âgée de 55 ans ou plus	308\$	16 480\$
	Couple sans enfant dont au moins une des personnes est âgée de 55 ans ou plus	398\$	20 000\$
	Famille monoparentale avec un enfant		
	Couple avec un enfant	434\$	20 360\$
	Famille monoparentale avec deux enfants		
	Couple avec deux enfants	460\$	21 160\$
	Famille monoparentale avec trois enfants		
	Couple avec trois enfants ou plus	486\$	22 000\$
	Famille monoparentale avec quatre enfants ou plus		

1) Si vous payez vous-même l'électricité ou le chauffage, vous pouvez être admissible à l'allocation-logement même si votre loyer est inférieur aux montants ci-dessous.

2) Selon la déclaration de revenus (Québec) produite par le demandeur et son conjoint, s'il y a lieu.

3) Dans le cas d'un couple, au moins une personne doit avoir 55 ans ou plus.

Source : Dépliant d'information sur l'allocation-logement

Artisans de cycle
Yves Sauvageau Pierre Bernier
mécaniciens professionnels plus de 25 ans d'expériences
MUSEO VELO
463 St-Jean 523-9194

RONA
Quincaillerie St-Jean-Baptiste
LA FERRONNERIE DU FAUBOURG DEPUIS 100 ANS
298, rue d'Aiguillon, Québec (Qc) G1R 1L6 • 525-5212 • quinc.sjb@bellnet.ca

la Loge
bistro-bar
Ouvert de 17h à 2h sauf le dimanche
565, rue St-Jean, Québec (QC)
418 529-3101

LOGEMENT SOCIAL ?

WWW.FRAPRU.QC.CA

L'INFO BOURG
Journal de quartier publié à 7000 exemplaires, 4 fois par an depuis 1990, L'Infobourg est un média libre et participatif qui défend sans ambages les droits et les intérêts des classes populaires. Les articles publiés n'engagent que leurs auteurs. Écrivez-nous, passez nous voir!

Correction : Annie Cloutier - gerritannie@hotmail.com
Infographie : Ian Renaud-Lauzé
Publicité : Nicolas Lefebvre Legault au 522-0454.

Nous sommes au 780, rue Sainte-Claire
Tél. : 522-0454
Site Web : www.compop.net
Courriel : compop@qc.aira.com

Comité de rédaction pour ce numéro : Michelle Briand, Nadine Davignon, Martin Dufresne, Yves Gauthier, Nicolas Lefebvre Legault, Marline Côté, Marcel Poliquin, Réjean Beaudin.

Photographie et illustrations : Étienne Grandmont, Michael Pineault, Nadine Davignon et Nicolas Lefebvre Legault.

La publicité est la principale source de revenus de l'Infobourg. Le déficit d'opération du journal est assumé par le Comité populaire Saint-Jean-Baptiste, un organisme communautaire principalement financé par le Secrétariat à l'action communautaire autonome, Centraide, le Fonds de solidarité des groupes populaires et des activités d'autofinancement.

Vers un fleuve dans le sens du monde

Par Léonce Naud et Jimmy Royer

Depuis maintenant une décennie, la Société des gens de baignade propose d'aménager, au bassin Louise, un accès public, populaire et gratuit au fleuve en pleine ville. Présentement, cet endroit magnifique reste un club privé fédéral interdit d'accès à la population. Ce projet suscite des appuis nombreux et sans cesse croissants.

Le concept est simple: aménager les approches du plan d'eau avec des pentes graduelles, profiler autrement le fond du bassin, séparer de façon étanche la partie qu'utiliseraient les gens de celle réservée aux bateaux, disposer du sable fin, paysager le tout et ouvrir l'endroit au public. L'eau proviendrait du fleuve et serait filtrée avant usage selon les normes en vigueur.

Au cœur de la ville, un grand parc offrant les plaisirs d'une plage et de l'eau dans un écrin de verdure deviendrait une attraction unique à Québec. En somme, pour profiter du fleuve, il suffirait désormais de posséder un maillot alors qu'aujourd'hui, presque personne n'accède au Saint-Laurent à moins d'être au préalable membre d'une marina.



Manifestation citoyenne pour l'accès au fleuve ven ville.

Jouissant d'une localisation idéale – au centre géographique de la piste cyclable du littoral, à l'intérieur de la zone touristique, jouxtant le Marché du Vieux-Port –, une plage urbaine à Québec possède tout pour réussir. Des points de vue économique et social, ainsi qu'en matière de santé publique, l'effet produit serait extraordinaire, en particulier quant à la qualité de vie des résident-es des quartiers centraux.

Il deviendrait ainsi possible aux gens de Québec d'accéder aux plaisirs de l'eau, de prendre du soleil sur une plage, de faire des emplettes au marché pour ensuite se restaurer sous les arbres en jouissant d'une vue imprenable sur le quartier historique. En hiver, une vaste patinoire jouxterait les cafés du Vieux-Québec, sans oublier que l'endroit se prêterait bien à la pêche sur glace... en ville.

Pour information : www.gensdebaignade.org



Le projet de réaménagement du bassin Louise.

Portrait d'une citoyenne du faubourg Lilianne Jodoïn

Par Marcel Poliquin

Comment parler de Mme Liliane Jodoïn sans penser à la générosité, aux plaisirs d'Épicure : bonne table accompagnée d'une bière bien fraîche, délicieuse musique et, surtout, un rire particulier qui éclate, chassant tous les nuages. Cette femme ne peut haïr. Comme le dit Michel Chartrand : «Un cœur, c'est fait pour aimer.» Voilà, c'est Lili, copropriétaire du Fou-Bar, personnage pittoresque bien ancré dans le faubourg Saint-Jean Baptiste.

Native de Ste-Foy, Lili est la sixième d'une famille de sept enfants. Milieu de bonheur et de plaisir, maison ouverte et accueillante aux ami-es, Lili a grandi dans la quiétude et dans l'ouverture à toutes les tendances : « Oui, dans ma famille on riait, on s'amusait et on chantait.»

À 23 ans, choc brutal et douloureux... Elle perd son amoureux dans un accident de moto. Elle transporte alors ses pénates à Alma où elle étudie en musique, au cégep, le chant et la percussion. L'été, elle travaille à l'auberge L'île du Repos; accueillant les voyageurs dans un milieu culturel effervescent... musique, sculpture, danse, théâtre, littérature, peinture, etc.

Retour à Québec. Elle est employée à l'Auberge de jeunesse internationale, rue Ste-Ursule, pour finalement aboutir au Fou-Bar comme serveuse... Oups! Le Fou-Bar est à vendre. Nouvelle aventure : achat du Fou-Bar à cinq employés... puis achat et vente du café-théâtre des Fourberies (aujourd'hui disparu)... Maintenant, Lili opère le Fou-Bar en copropriété avec Mme Claudie Melançon.

Si le Fou-Bar est devenu ce qu'il est aujourd'hui, c'est beaucoup grâce à Lili, cette amante des arts. Il y a l'incontournable Mardi-Jazz, les concerts, mettant en vedette des artistes invité-es, les Douces Heures Boréales, spectacle aux accents folk, blues, country, les expositions mensuelles, les Théâtreries unissant jeux scéniques et musique... et bien d'autres événements et surprises. Peut-être avez-vous déjà eu la chance d'y voir sur scène et d'y côtoyer les Polémil Bazar, Hurbain Desbois, Évelyne Rompré, Paule-Andrée Cassidy, Pierre Côté, Thomas Jensen, Jorane, Fred Pellerin, Pierre Flynn ou encore Steve Faulkner et bien d'autres... et c'est pas fini.

2005. Lili produit et lance enfin son premier CD, *Coup de bar*. Elle y étale son talent de chanteuse dans les merveilleux textes de Baudelaire, Nelligan, Aragon et Nougaro. Elle s'éclate en interprétant les chansons de Brel, Cohen, Ferré et la chanson *Miel*, l'une de ses compositions. Elle y est accompagnée d'excellent-es musicien-nes, Jocelyn Guillemette au violon,

Pierre Côté à la contrebasse et Christine Boillat au piano. On découvre, en écoutant ce disque, la voix délicieuse de Lili, toute en nuance et en grâce, et surtout son immense plaisir de chanter. Un disque qui célèbre la joie, l'ivresse de l'amour et les douces folies des longues nuits. Tout Lili, quoi! À quand un deuxième cd?



Enfin, une rencontre avec Lili, c'est un rendez-vous avec la chanson et le rire certes, mais aussi avec la générosité. Elle a bien aimé et fait sienne une citation de ma grand-mère : «J'ai le cœur comme un autobus; si je t'y invite, fais attention à mon petit cœur.»

Charlotte, Solange et Jean-Philippe Courtemanche

L'inter Marché St-Jean

Livraison tous les jours à 11 h 30, 15 h et 17 h.

La livraison de 15 h est gratuite!

522-4889,
850, rue Saint-Jean



Restos à moins de 10\$

Par Mich-elle Briand

À la demande générale, voici une deuxième chronique de restos pas chers. Je continue évidemment de fréquenter tous ceux que j'ai nommés dans un numéro précédent et que vous pouvez retrouver sur le site web du Compop au www.compop.net.

Dans le quartier Montcalm, je visite régulièrement le Milano, sur la rue Crémazie, au coin de Bourlamaque, pour une pizza ou une assiette hamburger dans un décor italien qui me plaît assez, sans parler de la gentillesse des serveuses. (En fait, les serveuses, en général, c'est vraiment du monde que j'admire.) Il est malheureusement trop tard dans la saison pour profiter de la terrasse qui a l'immense avantage d'être à l'abri de la circulation automobile mais l'été prochain, ne manquez pas votre coup. C'est un endroit parfait pour donner rendez-vous à un groupe d'amis-és puisqu'on peut s'y retrouver une dizaine à table. Il est bien évidemment préférable de réserver pour un groupe et la fin de semaine est assez occupée.

Des sandwiches, encore des sandwiches

Le sandwich semble être un incontournable de l'alimentation contemporaine. En tous cas, on en trouve partout, on en mange tout le temps et certains endroits, que je ne pourrai pas tous nommer, les font très bons et très nourrissants. J'en fréquente trois dans Saint-Roch, à seulement quelques pas ou quelques minutes de distance



les uns des autres. Si on veut, on peut manger sur place. On peut certainement s'y rassasier et y trouver son compte avec sandwich, café et dessert pour moins de 10\$. Le tout d'une qualité exceptionnelle.

Au Croquembouche, 235, rue Saint-Joseph Est, c'est très difficile de choisir parmi une

incroyable variété de sandwiches frais super appétissants et tellement de desserts et de pâtisseries qu'on ne sait plus où donner de la bouche. Le midi est, d'après moi, le meilleur moment pour la variété de choix.

La Boîte à pain, boulangerie-pâtisserie du 289, rue Saint-

Joseph Est, prépare quotidiennement un assortiment de sandwiches et le saucisson calabrais sur baguette vaut le détour. Salades, viennoiseries et pâtisseries, tout est frais, délicieux et surtout, très abordable. Et on peut observer la faune de la rue Saint-Joseph en s'installant devant la vitrine. *Muy interesante!*

À la Boîte à lunch, au 390, rue du Pont, presque au coin de Saint-Joseph, on vous offre un choix de pains, de garnitures et d'assaisonnements pour un sandwich qu'on prépare et garnit spécialement pour vous. La Boîte à lunch offre aussi un service de traiteur.

Chose certaine, c'est pas aujourd'hui qu'on va mourir de faim. L'abondance et la variété de ce qu'on peut manger ici, à très bas prix, sont proprement inépuisables, pour le moment. Il y aurait encore beaucoup à dire sur le sujet mais voilà, je laisse la place à quelqu'un-e d'autre pour d'autres chroniques restos si l'estomac vous en dit. Je ne veux pas me retrouver chroniqueuse resto, cuisine et falbalas. Je voulais juste partager quelques coups de coeur. Comme militante féministe, je préfère écrire sur des trucs plus politiques. Oui je sais, manger c'est politique. Mais bon, je passe la baguette.

Opinion

Dieu est-il odieux?

Par Martin Dufresne

On pourrait se le demander en voyant un pape catholique attribuer la violence à l'islam et des imams lui répondre en parlant de guerre sainte dans les mosquées. Croisades, inquisitions, massacres de populations «païennes», génocide des Juifs... les hommes ne se sont jamais retenus de lire tout ce qu'ils voulaient dans les «grands textes» des diverses religions. Et ces envoyés de Dieu ont, en se réclamant de lui, exterminé des millions d'«infidèles», hommes, femmes et enfants passés au sabre du croisé ou à l'arquebuse du conquistador. Comme nos médias sont d'obédience chrétienne, c'est contre les musulmans qu'ils nous braquent aujourd'hui, même si ce sont nos pays qui font couler le sang et tomber les gouvernements pour nous assurer du pétrole irakien, de l'opium afghan, de l'eau de la Palestine. Voulons-nous vraiment entrer dans le jeu des extrémistes de tout poil qui nous mènent aux portes de la mort au nom d'un dieu odieux? Les jeunes qui, en «jeux» vidéo, massacrent déjà des étrangers au faciès arabe ou oriental apprendront-ils seulement le sens du mot tolérance avant d'être enrôlés à Valcartier et envoyés servir des intérêts américains? Que penser des chefs spirituels qui bafouent les messages de paix de leurs religions respectives en jetant des allumettes dans la poudrière du Moyen-Orient?



Votre tabagie de quartier... depuis 1923!

620 rue Saint-Jean
Tél.: 522-5923

Billets de bus - café
revues du monde - bières

ENVOÛTANT!



LES CHOCOLATS CHAUDS

Choco-Musée Érico
634, rue Saint-Jean
Faubourg Saint-Jean-Baptiste
524-2122